

# ART + UNIVERSITE + CULTURE

## Consultation sur l'Education artistique



### Contribution de Art+Université+Culture, réseau des services culturels universitaires

**Le service culturel universitaire, interface au sein de l'établissement entre la formation du citoyen, l'enseignement de spécialité et l'accompagnement des publics, « du débutant au spécialiste »**

La création artistique transforme en profondeur le regard que la société porte sur elle-même. Investir le champ culturel est porteur de sens et aussi de **plaisir**.

Les objectifs de la politique culturelle universitaire participent pleinement à l'élévation du niveau de formation pour le plus grand nombre en apportant des **compétences transversales** et une **culture générale**, atouts pour la réussite de l'**étudiant**, pour son intégration sur le marché du travail et pour son **épanouissement** personnel.

En lien avec les missions de formation et de recherche, les services culturels universitaires apportent à l'étudiant un autre regard sur sa discipline, des outils complémentaires à son cursus, une **ouverture** à d'autres domaines, à de nouveaux **langages esthétiques**. Ils permettent un **décloisonnement** des spécialités ; culture scientifique et technique et culture artistique se développent ensemble.

Les missions sont vastes, le projet ambitieux :

- contribuer à ce que chaque étudiant, volontaire, devienne, quel que soit son domaine d'application professionnelle, un **spectateur** conscient, un amateur éclairé, avec une compétence culturelle qu'il aura pu développer durant son temps de présence à l'université,
- **accompagner** le projet du futur professionnel de la culture ou de l'enseignement.
- permettre la **rencontre** entre les étudiants, les enseignants-chercheurs, les personnels administratifs et techniques, les artistes et les publics extérieurs.

Les services culturels universitaires sont composés de professionnels, spécialistes qui proposent, programment, gèrent, collaborent avec d'autres structures culturelles de la **Cité**, avec les **enseignants-chercheurs**, les autres services des établissements, le CROUS... Les professionnels de la culture dans les établissements sont désormais référencés depuis décembre 2007 dans des emplois-types dans la Branche d'Aptitude Professionnelle (BAP F : Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE). Ce métier requiert des connaissances, des compétences spécifiques, de la technique... à l'égal des qualités et capacités nécessaires dans un Centre dramatique national, un Centre d'art, un musée, etc. Cela permet aux services culturels d'être prescripteurs et partenaires des politiques culturelles du **territoire**.

Destinataire, partenaire et/ou acteur de l'**action** culturelle, l'**étudiant** est au cœur des réflexions, et cela dès la première rencontre des pionniers de l'action culturelle universitaire, structurés en services, en 1990, intitulée *Université et étudiants, publics et acteurs de la vie culturelle*. Dans toutes les composantes des universités, incluant la politique culturelle de l'établissement, les étudiants sont impliqués, apprentis, acteurs, partenaires, membres des conseils...

Les services culturels universitaires accueillent tous les étudiants, sans sélection, pour un investissement personnel dans un projet commun. Le développement d'actions va dans le sens de la réduction des inégalités, par un changement des représentations, s'inscrivant dans la lutte contre toutes les discriminations.

Les services culturels universitaires sont, légitimement, les premiers partenaires des cursus culturels

dans le cadre de leur préprofessionnalisation. Les étudiants de spécialité artistique et culturelle trouvent dans le service culturel et dans les dispositifs financiers que les établissements mettent au service de leurs projets, des possibilités de mise en œuvre en temps réel.

Les futurs enseignants du primaire et du secondaire, impliqués dans la politique culturelle et artistique de l'établissement, seront eux-mêmes médiateurs, avec une **expérience** de terrain, une réflexion sur les enjeux et les méthodes.

De manière complémentaire, en **partenariat** le plus souvent, les initiatives étudiantes renforcent la vie culturelle de l'établissement. Les projets étudiants (artistiques ou autres) sont soutenus par les crédits du FSDIE (issu de leur contribution aux finances de l'établissement). Par le dispositif Culture-action, le CROUS abonde à ce financement de projets, et par les concours, il permet aux lauréats de recevoir des prix et une notoriété locale et nationale.

Autonome pour la première fois, majeur, l'étudiant est en mesure de faire des choix, de revenir sur des choix faits à d'autres moments de son parcours. L'expérience se fait dans la **démarche individuelle et collective**, dans un compagnonnage et une complicité consentis.

Il reste à construire ou approfondir les liens entre les élèves des établissements d'enseignement secondaire et les étudiants. L'action culturelle commune est l'un des passages d'un statut à l'autre.

A+U+C, en tant que réseau des services culturels universitaires, souhaite une collaboration avec la « vie étudiante ». En revanche, **l'action culturelle doit être abordée comme une entrée à part entière, correspondant aux missions des établissements d'enseignement supérieur, définies dans la loi de 1984, puis dans la LRU.**

### **Le service culturel universitaire, interface entre les langages artistiques, scientifiques, techniques, les patrimoines et les langages technologiques en évolution, via l'acte de création**

Les services culturels universitaires sont **espaces de production** dans le cadre d'une mission de création artistique spécifique et d'accompagnement à la création. Ils explorent la diversité des langages culturels et artistiques : arts de la scène, arts contemporains, numériques, expérimentaux, arts plastiques, cinéma et image animée, cirque, culture scientifique et technique, danse, littérature, musiques, patrimoines...

La pratique artistique est au cœur du dispositif de l'action culturelle universitaire. Les pratiques artistiques et culturelles doivent s'enrichir d'une ouverture culturelle par la fréquentation et l'analyse d'**œuvres** et permettre un véritable accès à la singularité de l'expérience artistique. L'apprentissage (d'un langage, d'une technique, par l'acte) dans le partage, est une **expérience de l'art** qui n'exclut pas son rôle formateur. L'atelier produit de la pensée.

Il s'agit de pratiquer un art pour le **plaisir**, en amateur ou en préprofessionnel. Il s'agit d'une **action collective**, aboutissant ou non à une production et correspondant aux diverses pratiques sociales actuelles de l'art, sans ou avec protocole unificateur, portée par des organisateurs reliés à une officialité universitaire, encadrée par des professionnels de la culture et **artistes**.

De nombreux services organisent des ateliers de pratiques artistiques. Plusieurs services ont très tôt proposé une **validation**, en tant qu'option, dans les cursus universitaires, que la mise en place du LMD a favorisée. Les modalités de la validation prennent en compte à la fois l'exigence universitaire et la **spécificité** des pratiques, L'artiste ou le professionnel de la culture est impliqué dans cette validation. Les composantes sont libres de choisir les Unités d'Enseignement qui les intéressent, et bien sûr de les inscrire ou non dans leurs maquettes de formation.

Les étudiants impliqués deviennent eux aussi passeurs, vecteurs de la sensibilisation pour les autres étudiants.

Les services culturels universitaires ont vocation à être des espaces d'expérimentation artistique, **laboratoires de formes**, en particulier dans le cadre de **résidences d'artistes**. Ils intègrent les nouveaux usages et les nouvelles technologies dans les projets artistiques : installations vidéos, œuvres plastiques, blogs artistiques, écritures virtuelles, productions et réalisations de films, d'installations, de photos...

En matière de cinéma, on peut souligner le grand intérêt des étudiants pour l'image sous toutes ses formes, l'existence d'équipements de projection dans les universités, l'activité de nombreuses

associations étudiantes, la forte envie des cinéastes de transmettre quelque chose de leur art...

Les services culturels universitaires sont les mieux à même de jouer le rôle de **catalyseur** entre ces différentes énergies. Leur fonction transversale et structurante est patente : travail avec les départements cinéma et laboratoires de recherche, Unités d'Enseignement consacrées à l'audiovisuel, lien avec les festivals de la région, liens avec les salles art et essai, ciné-clubs, recherche de mixité des publics (notamment lycéens), etc.

Les services culturels sont garants d'une double exigence : de fond (qualité des films proposés) et de forme (qualité de la projection, respect des formats, VOST...).

Ils pourraient coordonner des dispositifs intitulés « Etudiants au cinéma » dans le prolongement des dispositifs scolaires existants de manière à inscrire la constitution d'une culture cinéma dans les parcours culturels tout au long de la vie.

Ce dispositif comprendrait quatre volets :

- la culture cinéphile proprement dite (le « spectateur conscient »), en lien avec les artistes, les salles de cinéma, les critiques...

- la pratique (« l'amateur éclairé ») : analyse de scénarios, ateliers techniques, programmation de séances...

- l'**implication/l'engagement** (« le futur professionnel ») : réalisateur de courts métrages, apprenti acteur...

- l'éditorialisation et l'usage des ressources numérisées, telle qu'une plate forme de diffusion de films de répertoire en ligne.

La culture scientifique et technique est incluse de manière naturelle dans les propositions culturelles des services. Elle permet de croiser les arts et les sciences, de faire travailler ensemble **artistes** et **scientifiques**, etc. Les services culturels universitaires l'entendent ainsi.

Les établissements et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mettent souvent à part la culture scientifique et technique. Liée à la recherche, elle peut apparaître comme la seule contribution culturelle de l'établissement. Il serait sans doute utile de revoir ce cloisonnement.

Les services culturels universitaires, dès lors qu'ils sont porteurs du projet culturel de l'établissement ont pour mission naturelle de participer à la valorisation de la recherche auprès des jeunes et à contribuer au **débat citoyen** sur les enjeux de sciences, en impliquant la communauté universitaire, en utilisant les formes artistiques les plus diverses pour faciliter l'**accès** à la culture scientifique et technique propre à son établissement, en particulier en direction du public jeune.

Les services culturels sont des lieux d'expérimentation et de **rencontres** entre scientifiques (enseignants-chercheurs et étudiants) et artistes, en soutenant notamment les résidences d'artistes.

Ils participent à la **valorisation du patrimoine scientifique et technique** :

- à des fins pédagogiques permettant un lien privilégié avec l'enseignement primaire et secondaire et créant un « continuum » entre lycée et université, aussi bien pour les enseignants que pour leurs élèves, et dans le cadre de cursus universitaires.

- hors vie scolaire ou enseignement pour des publics spécifiques : jeunes des quartiers accompagnés par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) ou les « Petits Débrouillards », ou dans le cadre d'accueil de publics sur des journées du patrimoine, des musées...

Si on donne à voir les **œuvres**, que l'accompagnement est pensé, l'**émotion** est suscitée, la **curiosité** naît.

Les propositions artistiques et culturelles, pour et avec les étudiants, les mettent en contact avec l'art et la culture, par l'acte ou par la consommation intelligente, par les **rencontres** avec les artistes, par l'apport de leur dynamisme, de leur investissement, de leur **engagement**. L'objectif est qu'ils deviennent acteurs de leur propre culture.

### **Le service culturel universitaire, interface entre l'établissement, les collectivités et les acteurs culturels du territoire \***

Les services culturels universitaires enrichissent la vie culturelle du territoire par une offre complémentaire. Ils sont des liens entre l'Université et la Cité, favorisant et organisant l'entrée des artistes dans l'univers des savoirs. Des artistes participent à la production de sens et au **dialogue** entre création, recherche et formation.

L'université devient un lieu de vie, d'échanges, d'expériences, de pratiques collectives au cœur de la cité. L'expérience culturelle partagée au sein d'un public transforme l'individu en spectateur qui devient membre d'une communauté réunie autour d'une **œuvre**.

Un des rôles des services culturels est de prescrire, d'être en veille de la vie culturelle locale et nationale, des enseignements, des colloques, des événements de la vie universitaire et de la vie de la cité, pour y impliquer les étudiants, en les accompagnant. Ville, métropole, département, région, relations interrégionales, autant d'espaces partagés et de publics divers qui entretiennent avec l'université des rapports essentiels. C'est l'essence même de la culture universitaire qui est ici en jeu : tout en dépassant les territoires par ses objectifs scientifiques, l'université se nourrit de l'existence sociale qui s'y déroule et trouve en eux le champ de réalisation de ses missions.

Rendre l'université accessible est à penser à la fois dans les façons d'ouvrir les établissements sur la ville et de favoriser les **circulations** avec le territoire, en privilégiant des logiques collaboratives, notamment en ce qui concerne la **formation tout au long de la vie**, l'université ouverte, les cycles de conférences, etc.

L'action culturelle contribue à l'attractivité locale et internationale des sites universitaires. L'université est aussi un lieu d'**émergence** et de valorisation des talents.

La politique d'**accès gratuit ou à tarifs privilégiés**, très accessibles, aux actions proposées par les établissements ainsi que les politiques tarifaires mises en place avec les collectivités territoriales et / ou les structures culturelles du site, participent à la réduction des inégalités socioculturelles et économiques.

A l'heure actuelle, des relations existent ponctuellement entre les écoles d'art, les écoles d'architecture, les conservatoires, les écoles d'ingénieurs agricoles et les services culturels des universités. Ces liens sont à développer dans des **projets communs** et avec les ministères de la Culture et de la Communication, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Depuis juillet 2012, Art+Université+Culture est en contact avec le réseau des directeurs des affaires culturelles des collectivités locales (ADAC-GVAF) et les autres réseaux professionnels, à leur initiative pour deux journées nationales les 6 et 7 juin 2013.

\* Objet d'une réflexion ayant donné lieu au N° 1 des *Nouveaux cahiers d'A+U+C*, voir liste des publications ci-dessous.

## Freins et leviers

Quand les propositions ci-dessous seront mises en place, les freins deviendront des leviers :

- Les services culturels des établissements effectuent un travail souvent ingrat dans le rapport entre le temps passé et le nombre de personnes touchées. Ils agissent au plus près, en relation de personne à personne avec l'étudiant qui accepte de **s'investir**. Celui-ci fait des choix, ceux de sa classe d'âge, il a ses propres références. Grâce aux actions proposées dans les établissements, il fera le tri de ses préférences en connaissance de cause.

- L'accueil des étudiants : le temps étudiant est malheureusement réduit dans l'année à cause des semestres qui ne correspondent plus aux saisons.

- Un frein **économique** existe également, dû au **temps** consacré par les étudiants à un indispensable travail rémunérateur qui peut les éloigner des propositions culturelles dans le courant de la semaine.

- L'accueil des artistes : A+U+C s'engage depuis toujours pour la présence des artistes au sein de l'université, notamment dans le cadre de résidences. La difficulté de rémunérer les artistes dans la comptabilité publique demeure.

- Il est indispensable et urgent de **médiatiser** nationalement la multiplicité des actions menées dans les services culturels des établissements, avec l'aide de chargés de communication et d'attachés de presse. A+U+C réfléchit actuellement à une série de mots clés, en ligne, donnant à voir des « **bonnes pratiques** », avec des liens sur des images, des vidéos, des photos, des témoignages... Les bonnes pratiques seront issues d'actions repérées dans la Commission « pratiques artistiques et culturelles » : valorisations du patrimoine (dont le *1% artistique*), résidences, créations lyriques, expositions, installations scientifiques, master classes, événements en écho ville-université, rencontres entre étudiants, chercheurs, artistes, techniciens...

Les grandes satisfactions que connaissent les professionnels de la culture des services culturels universitaires et les enseignants impliqués, sont les retours des étudiants, quand après avoir réalisé un projet ensemble, ceux-ci analysent et viennent témoigner du « **plus** » dont ils ont pris conscience. Un étudiant de biologie, de maths ou de STAPS qui continue le théâtre, la chorale, qui incite les enfants dont il a la charge à travers son investissement (de nombreux étudiants sont titulaires du BAFA) ou plus tard en tant qu'enseignant lui-même, justifie les heures passées et la course d'obstacles permanente qu'est la vie d'un service culturel au sein d'établissements qui n'ont pas encore pris toute la mesure de cette mission.

C'est pourquoi, A+U+C demande depuis de nombreuses années la création d'une **commission culture** spécifique au sein de la Conférence des Présidents d'Université et souhaite la signature d'un protocole d'accord interministériel pour redéfinir la politique de l'Etat en matière d'action culturelle universitaire. **Ce protocole relayé dans les établissements et dans les Directions Régionales des Affaires Culturelles affirmera la place de l'action culturelle, lieu du croisement entre l'enseignement, la recherche, la vie de campus, la cité, dans les missions fondamentales de l'Université française.**

### Bref historique et actualité du réseau

Suite au deuxième « Rapport Domenach » sur l'action culturelle en milieu universitaire en 1984, un rassemblement est organisé à Dijon. Il a permis les premiers échanges des acteurs, mais pas encore la mise en place d'un réseau.

Les structures culturelles des universités se réunissent en colloque à l'université de Lille 3 en mai 1990. Elles rédigent et signent le *Manifeste de Villeneuve d'Ascq* et fondent l'association Art+Université+Culture, soutenue dès sa création par les ministères de l'Education nationale et de la Culture. L'association a jusqu'à aujourd'hui porté les réflexions menées autour de l'action culturelle et les politiques culturelles universitaires. Ces réflexions s'accompagnent d'actions soutenues par le réseau et favorisant ce dernier.

### Thèmes des colloques et journées d'études :

1990 : Université et étudiants, publics et acteurs de la vie culturelle, Journée nationale, Villeneuve d'Ascq (Lille 3)

1993 : Théâtre et Université, Journée nationale

1993 : Université, acteur culturel dans la Cité

1994 : Le 1% culturel à travers les constructions universitaires, Journée nationale, Grenoble

1994 : Des artistes en résidence

1995 : A l'épreuve des métiers de la Culture : le dispositif universitaire de formation à la gestion, l'administration et la médiation culturelles

1995 : Institutions culturelles et politiques culturelles des universités - scènes nationales et universités : ignorance, connivence ou partenariat ?, Journée nationale, Poitiers

1995 : La place de la Culture dans les universités et le volet culturel des contrats quadriennaux

1995 : Les Universités entrent dans la danse

1996 : Impayables artistes ? Journée nationale, Nanterre

1996 : Les CROUS et l'action culturelle – quels partenariats avec les universités, Journée nationale, Villeneuve d'Ascq (Lille 3)

1997 : Culture en formation – le partenariat DRAC / Universités permet d'affirmer la force de ce partenariat en région, Journée nationale, Clermont-Ferrand

1997 : Etudiant Acteur Usager, Journée nationale, Paris, Château de Vincennes

1998 : Art+Science+Culture, Journée nationale, Toulouse

1999 : Service compris – L'art et la manière des services culturels universitaires, Journée nationale, Paris, Louvre

2003 : Les moyens humains des services culturels : proposition d'une BAP Culture

2003 : La mission culturelle de l'Université au XXIème siècle, Journée nationale, Paris, Sorbonne

2004 : Les pratiques artistiques et culturelles, Journée nationale

2005 : Pensez(r) les politiques culturelles universitaires, Journée nationale, Lyon

2007 : Les politiques culturelles universitaires à l'heure de l'évaluation

2007 : Vie étudiante et politiques culturelles universitaires

2008 : Les pratiques artistiques et culturelles, Journée nationale, Mulhouse

2008 et 2009 : Les liens avec les collectivités territoriales

2009 : Rencontre des acteurs de la CST en milieu universitaire

2010 : Les 20 ans d'A+U+C : université et territoires ; diffusion, communication, valorisation ; université absente de l'imaginaire collectif, Journée nationale, Villeneuve d'Ascq (Lille 3)

2011 : L'Art pour tous – les 60 ans du 1% artistique, programmation, sensibilisation, colloque, Rennes

### Les commissions et actions :

1990 : mise en place du réseau des acteurs culturels à l'université, colloque « *Etudiants, publics et acteurs de la vie culturelle* », rédaction du *Manifeste de Villeneuve d'Ascq*

1993 : 7 jours de l'Art à l'Université

1998 : Proposition pour une Charte culturelle des établissements d'enseignement supérieur

1998 : Cortex Culture / Emploi

2005-2007 : élaboration avec le ministère de la Culture du Projet de cahier des charges des conventions Culture Université

Depuis 2006 : Art Campus (circulation d'œuvres créées spécifiquement par des artistes plasticiens, à l'initiative du Théâtre de la CIUP, avec le ministère de la Culture)

2007 : une sous-famille Culture (composée de 5 fiches emploi) est ajoutée à la BAP F désormais intitulée Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE 2007 et 2009 : cycle de formation *Adaptation à l'emploi*

2008 : demande à la CPU de création d'une commission culture

2011 : Cimaise/Effraction : le 1% artistique sur les campus : programmation d'événements et colloque national à l'occasion des 60 ans du dispositif du 1% artistique, en collaboration avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement supérieur

2012 : Contribution aux Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Depuis 2008, A+U+C, en collaboration avec la Direction des Arts Plastiques (DAP) du ministère de la Culture, reprend le dossier du 1% et étend la problématique à tout le patrimoine universitaire : artistique et scientifique (sur ce dernier point, A+U+C développe un partenariat avec l'OCIM). Les questions du recensement, de la conservation et de la valorisation des œuvres sont à l'ordre du jour dans le réseau  
Depuis 2002 : mise en place de commissions de travail : *Cinéma ; Culture scientifique et technique ; Emplois et métiers ; Patrimoine artistique ; Politiques culturelles ; Pratiques artistiques et culturelles*  
Suivi permanent de l'état des lieux de l'action culturelle universitaire, accompagnement des enquêtes nationales

### **Publications :**

1990 : *Etudiants, publics et acteurs de la vie culturelle*, actes du colloque de Villeneuve d'Ascq  
1991 à 2001 : Les cahiers d'A+U+C  
Avec les Presses du réel :  
1993 : *Atheneum 83-93, 10 ans d'exposition*  
1993 : *Eloge de la perturbation*  
1995 : *Le 1% culturel à travers les constructions universitaires*  
1997 : *Le partenariat entre institutions culturelles et universités*  
1998 : *Le Grand Atelier de Peter Greenaway*  
2000 : *La langue à l'œuvre*  
2003 : *Tout au long de la vie : Education ? Formation ? Culture ?...*  
2003 : *La mission culturelle de l'Université au XXIème siècle*  
2004 et 2005 : l'annuaire de l'action culturelle universitaire  
2005 : *Pense(z) les politiques culturelles universitaires, expériences, projets, réflexions*  
2008 : *L'Artiste et le comptable*  
2010 : Les Nouveaux cahiers d'A+U+C n°1 – *Art Université Culture + Territoires*  
2012 : Les Nouveaux cahiers d'A+U+C n°2 – *Art Université Culture + 1% artistique*